



## Réclamation de paiement 2 ans plus tard

Par **daouin\_old**, le **19/10/2007** à **15:43**

en 2005 nous avons acheté et payé une cuisine ainsi que les éléments électroménagers (dont le frigo) chez Hypercuisine, cette commande a fait l'objet d'un seul bon de commande puisque nous n'avons eu à faire qu'à ce cuisiniste. Tout a été livré et monté en 2006 et curieusement, le frigo n'est pas mentionné sur le bon de livraison en tant que tel puisque son prix y est reporté sous l'appellation "divers". Maintenant une entreprise que nous ne connaissons pas nous réclame le paiement du frigo? Que faire? Doit-on se retourner vers le cuisiniste avec qui d'ailleurs nous avons eu beaucoup d'ennuis concernant l'installation de la cuisine qui a tourné à la catastrophe et qui n'est toujours pas achevé en 2007 !!!

Par **Jurigaby**, le **19/10/2007** à **17:29**

Bonjour.

A partir du moment, où vous avez bien payé l'intégralité de la facture, et que le prix du frigo était bien comptabilisée même sous l'appellation divers, ça devrait bien se passer pour vous.

Laisser avancer leurs arguments...